

Appel à communications

Journées d'études

LES ENTREPRISES ET LES OCCUPATIONS MILITAIRES EN EUROPE (XVIII^e - XX^e siècle)

Université de Lille 3, Dates prévues : 25-26 mars 2010

Coordination :

Jean-François Chanet (Université de Lille 3 - IRHiS), Jean-François Eck (Université de Lille 3 - IRHiS),
Patrick Fridenson (EHESS), Hervé Joly (LARHRA, CNRS-Lyon 2)

L'histoire des entreprises et celle des occupations militaires ne se sont jusqu'à présent guère rencontrées en France, à la notable exception près des nombreux et remarquables travaux impulsés par le groupe de recherche « Les entreprises françaises sous l'Occupation » animé par Hervé Joly.

Sans doute n'est-ce pas un hasard. Les historiens de l'économie, dans leurs recherches sur les entreprises, privilégient souvent le temps long, ceux des conflits et des occupations militaires le temps court. Outre cette constatation banale, force est de remarquer que les effets qu'ont les occupations militaires sur les entreprises paraissent relever souvent du passager. L'installation de troupes qui « vivent sur le pays conquis », la mise en place de prélèvements au profit du vainqueur, la création de pénuries affectant la consommation des biens les plus divers ou le fonctionnement des marchés de main-d'oeuvre, de services et de capitaux, l'encouragement aux perspectives de profit immédiates, tous ces traits qui caractérisent les occupations militaires semblent ne concerner les entreprises que dans le court terme. Les occupations militaires dissuaderaient les entreprises de se projeter dans l'avenir, freineraient leurs investissements, brideraient l'innovation, bref, par leur caractère nécessairement provisoire et transitoire, rétréciraient leurs horizons.

Il nous paraît cependant qu'une telle vision est loin d'épuiser la variété des situations concrètes et des analyses qu'elles inspirent aux acteurs. Elle se trouve d'ailleurs démentie par plusieurs travaux récents. Les occupations militaires amènent fréquemment la puissance victorieuse à projeter pour l'avenir de nouvelles configurations territoriales, à envisager l'annexion partielle ou définitive du territoire occupé, donc l'appropriation des ressources naturelles et industrielles qu'il contient. Pour peu qu'elles se prolongent, elles ne peuvent rester sans effets sur les entreprises. Elles suscitent une dynamique spécifique de créations ou de disparitions. Des transferts d'établissements industriels ont lieu, dictés par le souci de leurs dirigeants de conserver leurs débouchés commerciaux ou par leur refus de subir la tutelle du vainqueur. D'autres au contraire, venus « dans les fourgons » du vainqueur, profitent de l'occupation pour s'installer sur place, s'implanter sur les marchés, racheter ou éliminer leurs concurrents. Les ruines, la pénurie, la misère provoquées par les occupations militaires sont aussi un facteur d'activité pour les entreprises. Elles les conduisent à abandonner leurs anciens courants d'approvisionnement et de vente, leurs méthodes de fabrication antérieures, à se tourner vers d'autres pour suppléer à celles qui leur font défaut. Les relations avec les entreprises de la puissance occupante ne favorisent-elles pas un renouvellement du tissu entrepreneurial, appelé à perdurer parfois bien au-delà de la période de l'occupation, et un ensemble d'échanges allant de la technologie aux modèles d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines ? De quel poids pèse dans ces relations « l'accommodement » avec le vainqueur et débouche-t-il sur une collaboration ? Même s'il faut se garder de tout anachronisme qui transposerait à d'autres époques un vocabulaire et une problématique relatifs aux conflits du XX^e siècle, rien n'indique pourtant que de telles situations ne se soient pas présentées au cours de périodes antérieures.

Il nous paraît donc souhaitable d'organiser autour de ces questions une rencontre qui associerait les deux projets de recherche ANR que nous animons, celui sur « Les occupations militaires en Europe, de l'affirmation des États modernes à la fin des empires (fin du Moyen Âge – fin du XX^e siècle) » et celui sur « Efficacité entrepreneuriale et mutations économiques régionales en Europe du Nord-Ouest (milieu du XVIII^e – fin du XX^e siècle) ». Les thèmes proposés à la réflexion des contributeurs sont les suivants : effets des occupations militaires sur l'activité des entreprises, à court et à long terme ; attention portée par l'occupant au recensement des ressources industrielles, moyens mis en œuvre pour y procéder, destinations et usages des enquêtes réalisées en la matière ; créations, délocalisations, disparitions d'entreprises à l'occasion des occupations militaires ; renouvel-

lement du patronat et de la main-d'œuvre des entreprises durant les occupations ; rapports entre les entreprises autochtones et celles de la puissance militaire occupante ; circulation de modèles entrepreneuriaux ; plans d'avenir ébauchés par les entreprises pour la période consécutive aux occupations, et le cas échéant, difficultés et sanctions qui peuvent en résulter pour les entreprises ayant « collaboré » avec l'occupant ou misé sur sa victoire.

Aucune exclusive d'ordre géographique n'est posée. Il s'agit ici de l'ensemble du continent européen. En ce qui concerne les limites chronologiques, il ne nous paraît guère possible de remonter dans le temps en deçà du XVIIIe siècle. Mais cet appel à communications, on l'aura compris, ne se borne pas aux deux guerres mondiales du XXe siècle.

Les propositions de communication sont à adresser indifféremment à l'un ou l'autre des signataires de cet appel avant le 1er septembre 2009, à l'adresse suivante jonathan.vouters@univ-lille3.fr. Elles donneront lieu à examen par le comité d'organisation qui avisera leurs auteurs de sa décision après le 15 septembre 2009.
